

Réponse de M. Julien Paolini : logement sociaux

Merci, Madame la Conseillère,

La lutte contre la précarité et la transition énergétique sont deux problématiques qui s'imposent aujourd'hui dans tous les pays d'Europe et sur lesquelles la Corse a été pionnière en faisant dès 2013 le choix de l'autonomie énergétique pour 2050.

La rénovation énergétique des logements sociaux est donc un engagement de campagne. C'est aussi un engagement du Conseil exécutif, un engagement fort de notre mandature sur lequel nous n'économisons pas notre énergie. Enfin, c'est un engagement sur lequel nous mobilisons l'ensemble de nos moyens tant financiers qu'humains.

Des moyens qui sont aujourd'hui contraints et insuffisants face à l'ampleur de la tâche à accomplir.

A ce titre, les chiffres que vous avez donnés sont tout à fait justes ; le reste à charge pour les bailleurs est trop difficile à assumer malgré les efforts de notre Collectivité, que je rappelle :

- les conventions d'objectifs et de moyens signées avec les OPH de Corse et de la CAPA : 34M d'euros qui ont permis de réhabiliter 2.000 logements sociaux,
- Les règlements d'aides en faveur du logement et de l'habitat : passant de 9M d'euros en 2018 à 19M d'euros en 2021 permettant de réhabiliter 3.000 logements sociaux et 500 logements communaux,
- les garanties d'emprunts accordées aux bailleurs : 40 M d'euros.

Notre objectif est de réaliser un vaste plan de rénovation de l'ensemble du parc des logements sociaux pour un coût global d'investissement de près de 470 millions d'euros.

Ce plan n'est pas nouveau. Ce qui est nouveau, c'est qu'il a aujourd'hui vocation à se concrétiser.

A cet effet, l'AUE n'a eu de cesse d'y travailler ces dernières années, en lançant notamment des appels à projets dédiés à la rénovation des logements dégradés.

A ce jour, près de 1400 ont été rénovés en obtenant la labellisation « Bâtiment basse consommation ».

Cette première phase expérimentale a permis de préparer le terrain sur le plan technique et financier, en vue du déploiement d'une seconde phase de très grande ampleur. 8.000 logements sociaux à l'horizon 2028, c'est un axe essentiel du projet de révision de la PPE.

Pour y parvenir, les services de l'Agence ont travaillé avec les services de l'Etat (DGEC, CRE) notamment au plan des co-financements nécessaires à l'atteinte de cet objectif.

Des moyens supplémentaires sont nécessaires afin de prendre en charge les travaux à des taux de financement bien plus incitatifs pour les bailleurs. Tout en s'assurant que ces investissements ne pèsent pas sur les charges payées par les locataires.

A cet effet, un protocole d'accord est en discussion avec le Gouvernement depuis plusieurs mois ; ce protocole conditionne l'examen et l'adoption définitive de la PPE.

Ce protocole est en voie de finalisation. Il vous sera présenté, en même temps que la PPE en tout début d'année prochaine.

A ce titre, nous rencontrerons la ministre de l'écologie mi-janvier pour discuter des derniers arbitrages, notamment en ce qui concerne les mesures à prendre :

- pour l'alimentation future des centrales thermiques,
- pour le développement des énergies renouvelables et des infrastructures de stockage, notamment sur les tarifs de rachat,
- pour le financement des opérations de maîtrise de la demande en énergie : la rénovation des établissements scolaires et des logements sociaux.

Ces discussions s'inscrivent pleinement dans le projet de loi en cours d'examen à l'Assemblée Nationale sur l'accélération des énergies renouvelables.

Vous l'avez compris Madame la Conseillère cette discussion financière avec l'Etat est essentiellement politique. L'Etat a l'opportunité d'envoyer un signal positif à la Corse et aux Corses dans le cadre d'un nouveau protocole d'accord – que nous appelons de nos vœux – et qui doit acter les moyens nécessaires à la mise œuvre effective de la PPE.

Oui, Madame la Conseillère, nous sommes en passe d'aboutir à la signature de ce protocole qui doit permettre à la Corse de devenir un territoire autonome, un territoire décarboné, et un territoire à énergie positive.

Voilà les vœux à formuler et surtout à exaucer pour 2023.

A ringraziavvi !